



INF356 · NOTES HISTORIQUES

L'accusation de Pierre

L'accusation portée par Pierre devant le Sanhédrin en Actes 5.27-33 constitue un moment particulièrement remarquable du livre des Actes. Les accusés deviennent en quelque sorte...

LECTURE
11 min

RÉFÉRENCES
15

LIVRES CITÉS
3

PUBLIÉE
19/06/2026

MISE À JOUR
19/06/2026

SOMMAIRE

L'accusation de Pierre	2
Une accusation directe et sans détour	2
Une allusion à Deutéronome 21.22-23	2
Une accusation accompagnée d'un appel à la repentance	3
Une accusation renforcée par le témoignage du Saint-Esprit	3
Une accusation qui provoque la fureur du Sanhédrin	3
Conclusion	3
Lexique	4

L'accusation de Pierre

L'accusation portée par Pierre devant le Sanhédrin en Actes des apôtres 5.27-33 constitue un moment particulièrement remarquable du livre des Actes. Les accusés deviennent en quelque sorte les accusateurs. Alors que le grand prêtre reproche aux apôtres d'avoir désobéi à l'interdiction d'enseigner au nom de Jésus et de vouloir « faire retomber sur nous le sang de cet homme » (Actes des apôtres 5.28), Pierre retourne cette accusation contre les dirigeants juifs.

1.

Une accusation directe et sans détour

Pierre déclare :

« Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué, en le pendant au bois » (Actes des apôtres 5.30).

L'expression est particulièrement forte. Pierre ne cherche pas à atténuer la responsabilité du Sanhédrin. Il rappelle que ses membres ont livré Jésus à la mort. Il ne dit pas que Jésus est simplement mort, mais qu'ils l'ont « tué ».

Cette accusation est semblable à celle déjà formulée lors de la Pentecôte (Actes des apôtres 2.23,36) et après la guérison du boiteux (Actes des apôtres 3.13-15). Elle montre la cohérence du témoignage apostolique.

2.

Une allusion à Deutéronome 21.22-23

L'expression « pendu au bois » n'est probablement pas choisie au hasard. Elle rappelle Deutéronome 21.22-23, où celui qui est pendu au bois est présenté comme étant sous la malédiction divine.

Pierre semble ainsi souligner le paradoxe : les autorités religieuses ont traité Jésus comme un maudit rejeté par Dieu, alors qu'en réalité Dieu l'a ressuscité et exalté. Paul développera cette idée dans Galates 3.13.

3.

Une accusation accompagnée d'un appel à la repentance

Contrairement à un simple réquisitoire, Pierre ajoute immédiatement :

« Dieu l'a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés » (Actes des apôtres 5.31).

L'objectif n'est donc pas de condamner définitivement les membres du Sanhédrin. Pierre leur annonce encore la possibilité du pardon. Même ceux qui ont participé à la condamnation de Jésus peuvent bénéficier du salut, comme Pierre l'avait déjà affirmé devant la foule à Jérusalem (Actes des apôtres 3.17-19).

4.

Une accusation renforcée par le témoignage du Saint-Esprit

Pierre conclut :

« Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent » (Actes des apôtres 5.32).

Les apôtres ne se présentent pas comme de simples opposants religieux. Ils affirment que leur témoignage est confirmé par le Saint-Esprit lui-même. Ainsi, rejeter leur message revient à résister à l'action de Dieu, accusation qu'Étienne reprendra plus tard de manière encore plus explicite (Actes des apôtres 7.51).

5.

Une accusation qui provoque la fureur du Sanhédrin

La réaction est immédiate :

« Furieux de ces paroles, ils voulaient les faire mourir » (Actes des apôtres 5.33).

Le verbe employé par Luc évoque une profonde irritation, une sorte de déchirement intérieur. Les membres du Sanhédrin comprennent parfaitement la portée des paroles de Pierre. Celui-ci ne reconnaît aucune autorité supérieure à celle de Dieu (Actes des apôtres 5.29) et affirme implicitement que ceux qui siègent comme juges sont eux-mêmes coupables devant Dieu.

Conclusion

L'accusation de Pierre n'est pas celle d'un révolutionnaire cherchant à provoquer une insurrection, mais celle d'un témoin qui proclame la vérité avec courage. Elle reprend le thème majeur du livre des Actes : les hommes ont rejeté et crucifié Jésus, mais Dieu l'a ressuscité et exalté (Actes des apôtres 2.24). Paradoxalement, cette accusation sévère est également une offre de grâce, car Pierre annonce encore aux responsables d'Israël la repentance et le pardon des péchés (Actes des apôtres 5.31).

Ainsi, devant le tribunal suprême d'Israël, ce ne sont plus véritablement les apôtres qui sont jugés ; c'est le Sanhédrin lui-même qui se trouve placé devant le verdict de Dieu.

LEXIQUE

La guérison du boiteux — La guérison du boiteux rapportée en Actes des apôtres 3.1-11 constitue le premier miracle accompli publiquement par les apôtres après la Pentecôte. Luc lui accorde une grande importance, car cet événement marque le début du ministère miraculeux de Pierre et de Jean et sert d'introduction au second grand discours de Pierre (Actes des apôtres 3.12-26).

INF330 · <https://www.schilo.org/inf330-la-guerison-du-boiteux/>

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.

INF003 · <https://www.schilo.org/inf003-le-sanhedrin/>

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE

INF355 - Le dialogue avec Caïphe
<https://www.schilo.org/inf355-le-dialogue-avec-caiphe/>

ÉTUDE SUIVANTE

INF357 - Le discours de Gamaliel
<https://www.schilo.org/inf357-le-discours-de-gamaliel/>

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : <https://www.schilo.org/inf356-laccusation-de-pierre/>, exportée le 27/10/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.